

15 millions de F_{cfa}
à gagner au BANKO mardi 11 septembre

N°372 du lundi 10 septembre 2018

info**Matin**
Quotidien
L'actualité autrement

400 Fcfa

2^e année

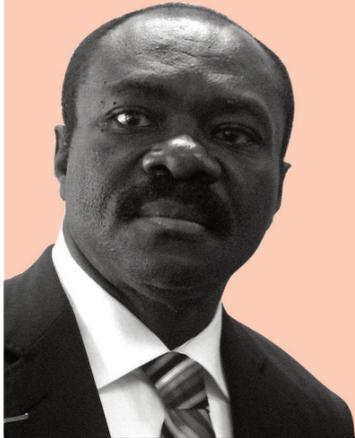
Présidentielle 2018

Le Nyong et Mfoumou collecte **42 millions**



L'occasion d'une réunion technique de la commission départementale de campagne a permis aux militants du parti au pouvoir, voire les populations, de réaffirmer tout leur soutien au candidat-président, Paul Biya, vendredi 07 septembre à Akonolinga.

P.2



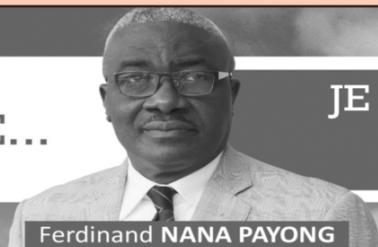
Pour consolider l'espoir en l'avenir

Paul Biya, la meilleure garantie

Par Narcisse Mouelle Kombi, Pr. des Universités et Ecrivain. Agrégé de Droit public et Science politique Pp.4-5

“ LE TEMPS POLITIQUE... ”

JE SERAI LE PORTE-PAROLE
AUTORISÉ ”



Ferdinand NANA PAYONG

PRÉSIDENTIELLE 2018

Le Nyong et Mfoumou derrière Paul Biya

Les militants de son parti, le Rdpc, ont collecté plus de 42 millions de Fcfa, vendredi 07 septembre pour soutenir sa campagne, à l'occasion de la réunion technique de la commission départementale tenue à Akonolinga.

Annette Mindjié
(Stagiaire)

Les fils, filles et militants du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), du département du Nyong et Mfoumou dans la région du centre, se sont réunis le vendredi 07 septembre 2018, à la maison du parti d'Akonolinga, pour une séance de travail. Cette rencontre avait pour but, de faciliter la compréhension générale de tout ce qui sera fait pendant la période de campagne, d'adopter des stratégies pour un meilleur déploiement et de redéfinir les rôles des différentes commissions et leaders qui la conduiront. Les travaux étaient placés sous la houlette du président de la commission départementale de coordination de la campagne, Pr Robert Nkili ; et d'un digne fils du Nyong et Mfoumou, le ministre Joseph Beti Assomo. Le préfet de ce département, Jean Roger Théophile Baorou Alim, le sénateur Albert Mbida, les députés Roger Nkodo Dang et Cathérine Mfoula, Aloïz Jean Biwolé, directeur aux Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (Feicom), les maires des différentes communes, les chefs traditionnels, les militants et sympathisants du parti au pouvoir étaient également de la partie.

Démonstration de force. Le Nyong et Mfoumou a, en effet, placé la prochaine campagne sous le signe du porte-à-porte, et un tel déploiement implique d'importants moyens. C'est donc conscient de cette responsabilité que les filles et fils de cette partie du pays, connus pour leur constances dans les affaires du Rdpc et surtout de son leader Paul Biya, ont trouvé opportun, de façon délibérée, de mettre ensemble leurs moyens pour mieux implémenter leur politique et atteindre les résultats



Joseph Beti Assomo s'exprime

escomptés au terme de l'échéance. C'est ainsi que 42 millions 185 mille Fcfa ont été collectés auprès des militants, présidents de sous-sections et sections, les maires, des élus du peuple et élites originaires de ce département. Rappelons qu'en mai dernier, 35 millions de Fcfa avaient déjà été mobilisés pour accélérer le processus d'inscription sur les listes électorales. À la clé, l'on a enregistré 2000 inscrits supplémentaires. La réunion de vendredi s'est donc voulue une démonstration de force des partisans en faveur de leur candidat, le président Paul Biya. Occasion pour Joseph Beti Assomo

de rappeler à ses frères du département, la constance dont ils ont toujours fait preuve depuis l'accession de l'homme de leur choix au pouvoir, tout en réitérant que le 07 octobre, jour de vote, reste une occasion à ne manquer sous aucun prétexte. «Nous sommes très heureux d'organiser cette séance de travail. Ce n'est pas un meeting mais les militants viennent toujours nombreux. Le Nyong et Mfoumou se prépare activement pour affronter cette campagne qui commence d'ici deux semaines. Nous affutons nos armes, nous pensons que ça se passera bien», a confié l'ancien ministre des

Transports, Robert Nkili. En attendant les contours qui seront précisés le 12 septembre au palais des congrès par le secrétaire général du comité central du Rdpc, Jean Nkuete, par ailleurs président de la commission nationale de supervision, le Nyong et Mfoumou s'apprête à amorcer la période de campagne sous l'impulsion de ses fils et filles dans la constance, la vigilance et la sérénité. L'ouverture est prévue le 22 septembre dans la ville d'Ayos et les plans de déploiement de chaque commission communale sont déjà attendus.



L'élite a répondu présent



Les militants et population d'accord pour Biya

VILLE ÉCORESPONSABLE

Bangangté arrimée par un camion hydrocureur flambant neuf

Le véhicule high-tech en matière d'assainissement et de la voirie a été réceptionné par la maire Célestine Ketcha Courtès, le 13 août. En présence des autorités administratives.

Diane Abada

D'une valeur hors douane de 60 millions de Francs Cfa, le camion hydrocureur obtenu auprès de la Fondation Véolia (France), avec l'appui de l'association "Les Enfants du Ndé", s'active déjà à rendre écoresponsable la ville chef-lieu du département du Ndé (région de l'Ouest). En effet, cet engin high-tech en matière d'assainissement et de la voirie, fruit de la coopération internationale décentralisée, permet dorénavant la vidange des fosses septiques de la ville de Bangangté. En plus de la vidange des fosses dépotées pour la première fois au Cameroun dans un centre approprié, l'engin multifonctionnel cure à longueur de journée les caniveaux bouchés de la commune. D'après les responsables du service hygiène et assainissement de la mairie de Bangangté, le camion de fabrication Renault (constructeur automobile français) est venu «renforcer les capacités de service public de l'assainissement progressivement mis en place par Célestine Ketcha Courtès, depuis son arrivée en 2007». Et les experts de préciser que ce véhicule usine ambulante qui pèse 26 tonnes et mesure 9,5 mètres de long et 2,5m de haut est doté d'une pompe à boue d'une puissance estimée à



Le camion hydrocureur qui assainit les quartiers de Bangangté depuis le 14 août

2000m³/heure à l'aide d'un tuyau escamotable de 100m. L'édile présidente du Réseau des femmes élues locales d'Afrique (Refela) renchérit : «Ce dispositif qui apporte une réponse idoine à la problématique de la protection de l'environnement va progressivement élargir son champ d'action au département du Ndé et finalement à toute la région de l'Ouest.»

Promotion de l'intérêt général reconnu. D'ailleurs, animée par un esprit de partage sans frontières, la maire de Bangangté entend prêter

ce joyau de l'assainissement urbain à d'autres agglomérations camerounaises désireuses. Au demeurant, c'est un véhicule qui fait la fierté du projet de la Station de traitement de boue de vidange lancé en 2014 par Mme Ketcha Courtès qui, selon les populations locales, «fait grandir chaque jour la commune de Bangangté par son dynamisme et son sens de la promotion de l'intérêt général». Approchée, une ménagère de la ville, visiblement ravie de la présence physique dudit camion affirme : «avec cet engin destiné à

l'assainissement de nos quartiers, nous sommes une fois encore convaincus que Célestine Ketcha Courtès est la maire qu'il faut à la commune de Bangangté, pour de nombreuses années encore». Et le 1er adjoint préfectoral du département du Ndé, représentant du préfet, d'adresser les félicitations et surtout la reconnaissance du gouvernement de la République pour toutes les actions entreprises par l'édile de Bangangté, afin «d'améliorer durablement les conditions de vie ses administrés».

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Près de 1000 arbres plantés dans le Haut-Nyong

Le projet "Nouveau village de d'orient" a été lancé par le gouverneur de la région de l'Est, le 07 septembre.

Patrick. B. Bomba (Correspondance particulière à l'Est)

L'important stock d'arbres plantés vendredi dans le département du Haut-Nyong rentre dans le cadre du projet "Nouveau village d'orient", initié par le gouverneur de la région de l'Est, Grégoire Mvongo. Un projet qui vise l'amélioration du cadre de vie des populations de cette partie du pays. «Les populations ont décidé de changer un peu la physionomie de leur village en plantant des arbres ornementaux au bord des voies de communication. C'est cet aspect qui m'a intéressé. J'ai donc décidé de venir lancer ce projet», justifie d'entrée de jeu le chef de terre de l'Est. C'est au village Ndjibe, situé à près de 40km d'Abong-Mbang, que ce projet à l'échelle régionale a été lancé. Pour cette première phase, près de 1000 arbres sont mis en terre. Afin de garantir une bonne qualité des plants mis en terre, l'autorité administrative a sollicité l'appui technique de l'Agence nationale d'appui au développement forestier (Anafor), antenne régionale de l'Est, qui a mis à disposition lesdits plants : le Teck, le Neem, le Moabi, le Wemgué et le "Sol



Le gouverneur plante un arbre

pleureur". «Le choix de ces arbres n'est pas hasardeux. Ce sont des plantes qui servent d'ornement, apportent une bonne quantité d'ombre et permettent aux populations de lutter contre le réchauffement climatique», explique le délégué départemental du ministère des Faunes et de la Forêt (Minfop) pour le Haut-Nyong, Emmanuel Péguy Essimbi.

Les premiers bénéficiaires de ce projet sont les villages Paki et Mendim (arrondissement de Doume), Ndjibe (arrondissement d'Abong-Bang) et Makok, Akok-Maka, Mbama (arrondissement de Beband). C'est donc une nouvelle ère qui s'ouvre dans le Haut-Nyong. Avec ces arbres plantés, les populations, conscientes du trésor qui leur est octroyé voient déjà un

avenir radieux. «Cela nous engage à nous montrer plus responsables. Nous prenons à bras le corps ce projet pour que les arbres qui ont été plantés puissent grandir au plus vite et non seulement améliorer notre village mais aussi l'embellir», confie S.M. Pierre Louba Zal, chef du village Ndjibe. Visiblement, le projet "Nouveau village d'orient" ainsi lancé va, à terme, donner un visage plus reluisant à la région du soleil levant. En effet, il est prévu dans ce projet la construction des cimetières pour empêcher les populations d'enterrer les corps devant des maisons, des centres de santé, des aires de jeux pour le sport, des espaces commerciaux. Il est également envisagé la plantation des arbres le long des axes routiers et voies de communication. Au cours de la solennité du 07 septembre, le gouverneur a instruit aux autorités locales d'assurer le suivi et l'encadrement de cette action. Indubitablement, à terme, ce projet donnera un nouveau visage à la région de l'Est.

POUR CONSOLIDER L'ESPOIR EN L'AVENIR : PAUL BIYA, LA MEILLEURE GARANTIE

La Cameroun est à un moment charnière où se décide son avenir. Pour les peuples, en période électorale, il s'agit de faire des choix démocratiques qui ouvrent la voie à un avenir toujours plus heureux que le présent, à un futur toujours plus radieux.

A l'heure où, de plus en plus, les peuples semblent s'inquiéter de l'avenir et redouter le choc du futur, où les perspectives les plus effrayantes sont dessinées, des scénarios catastrophes envisagés, des murs exécrables érigés entre les communautés, les peuples et les nations, avec la montée des extrémismes violents et du terrorisme, du racisme, de l'intolérance religieuse et des replis identitaires, du sectarisme et du populisme, des égoïsmes nationaux, du protectionnisme et de la xénophobie, s'impose un grand besoin de sagesse.

Face aux incertitudes, aux périls et aux grands défis qui fragilisent, dans divers pays, la réalité sociale, le choix doit porter sur des leaders qui rassurent et qui portent l'espoir de la paix, de la prospérité et de la stabilité pour leur peuple.

Paul Biya, incarnation d'une belle espérance pour le Cameroun

Au Cameroun, cette belle espérance de paix et de prospérité est incarnée, dans le contexte électoral actuel, par un grand Homme d'Etat, le Président Paul Biya. Un leader charismatique, dont la profondeur de la pensée et la générosité de la vision pour l'avenir de son pays, de même que la cohérence intellectuelle du projet de société, sont remarquablement exposées dans son célèbre ouvrage *Pour le libéralisme communautaire*. Ouvrage majeur dont l'illustre auteur vient de proposer une nouvelle édition, qui réaffirme la profondeur de pensée et la pertinence des propositions d'un homme de parole, de conviction et d'action.

Dans ce livre fondamental, on trouve le socle idéologique du Renouveau, les fondations doctrinales des grandes réformes politiques, des grandes ambitions et des grandes réalisations du Président Paul Biya. L'on est frappé par l'extraordinaire richesse des matières abordées et la grande diversité des sujets traités. Aucun secteur de la vie nationale n'est ignoré. Tout est dit avec élégance et éloquence. Le meilleur est énoncé. Le bonheur annoncé. L'essentiel est déjà réalisé. Ainsi, à titre d'exemple, en 1987 déjà, bien avant le fameux discours de la Baule, l'illustre auteur annonçait « la transformation en profondeur des principes et institutions politiques en vue d'assurer un cadre de vie plus épanouissant pour l'homme » (p. 29, ancienne édition et 33, nouvelle édition). Il procéda effectivement à la démocratisation, promut le pluralisme politique et promulgua en 1990 d'importantes lois constitutives d'une véritable Charte des Libertés.

Le parcours politique exemplaire et sans compromission du Président Biya, sa prestigieuse stature internationale et ses lettres de noblesse diplomatiques, sa capacité d'anticipation et de réaction, son expérience exceptionnelle au service de l'Etat, ses compétences indéniables, ses éminentes qualités humaines, son intuition et son intelligence des situations ainsi que son volontarisme politique, en permanence dédiés à un grand dessein pour son pays, font de lui

l'homme de la situation, le candidat providentiel, c'est-à-dire celui capitalisant les meilleurs atouts.

Les périls à conjurer en ce moment crucial sont de trois ordres au moins:

- Le risque de naufrage ou de fragilisation de la nation par des convulsions divisionnistes, avec en filigrane la redoutable épée de Damoclès d'une désagrégation nationale ;
- La remise en cause des acquis de la modernité accumulés grâce aux sacrifices et aux efforts héroïques du peuple camerounais depuis des décennies ;
- Le bradage des ressources naturelles et culturelles du Cameroun à travers des manœuvres antipatriotiques, antinationalistes et antirépublicaines.

Oui, au regard de la gravité des périls et des interpellations, au regard de la grandeur des enjeux, le Cameroun a encore besoin de Paul Biya. En témoignent les innombrables appels à sa candidature et les très multiples motions de soutien émanant de toutes les strates de la société. Cet extraordinaire élan populaire d'adhésion à la figure de "l'Homme du 6 novembre" est sous-tendu par divers facteurs.

Primo, ses options politico-économiques sont en adéquation avec les attentes profondes du peuple camerounais. Il y a une coïncidence, une osmose entre les demandes sociales, économiques, politiques et culturelles des Camerounais et les propositions et réalisations de Paul Biya.

Secundo, face aux hérésies divisionnistes charriées par des velléités sécessionnistes dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, il est celui qui incarne le mieux le combat pour la préservation de l'unité et de la légitimité de la nation camerounaise. Les batailles victorieuses pour la camerounité de Bakassi et la protection de l'espace territorial de l'Extrême-Nord face aux visées prédatrices de Boko Haram en sont des preuves éloquents.

Tertio, nous avons besoin d'un homme de grande expérience, de sagesse éprouvée, d'une pondération remarquable, ayant depuis toujours fait la preuve de son impartialité, de son sens élevé de l'intérêt général, de son engagement sans faille en faveur de l'intégrité territoriale, de la paix, de la sécurité et de l'indépendance nationale.

Une relation de confiance solide avec le peuple camerounais

Au fil des ans, avec dignité et sincérité, Paul Biya a su construire une relation démocratique de confiance, de solide fidélité et de légitimité forte avec le peuple camerounais. Un peuple qu'il met résolument en mouvement dans une dynamique salutaire de résilience face à divers périls. Un peuple qu'il a engagé sur la voie de l'Émergence à

l'horizon 2035.

Il faut avoir été instruit des sinuosités et des aspérités parfois douloureuses de l'histoire du Cameroun. Il faut avoir parcouru cette "Afrique en miniature", du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, dans ses villes et ses campagnes les plus profondes. Il faut avoir pris la mesure de toute son hétérogénéité, de son extraordinaire diversité ethnique, linguistique et religieuse ainsi que des clivages inhérents au cosmopolitisme extrême de la mosaïque camerounaise. Il faut imaginer tous les intérêts contradictoires et les convoitises que suscitent les richesses du sol et du sous-sol de notre beau pays pour se convaincre de ce que le Cameroun est un pays exceptionnel et d'une complexité singulière. Un pays particulièrement difficile à gouverner, avec des équilibres sensibles à préserver. Un Etat où l'action publique se heurte à des contraintes endogènes spécifiques et qui donc, ne peut s'accommoder d'une gestion aventureuse, hasardeuse ou bricoleuse.

Dieu merci, mieux que quiconque, le Président Biya connaît les attentes de ses compatriotes. D'où ces réponses, chaque fois apportées de manière opportune et efficace à leurs préoccupations.

Certes, les difficultés pour faire triompher cette vision, les écueils et les incidents de parcours ne manquent pas, n'ont jamais manqué. Pendant plus d'une trentaine d'années, nous avons surmonté toutes sortes de crises, y compris des conflits armés, des situations quasi-insurrectionnelles et des tentatives de déstabilisation. Nous avons été confrontés à de graves crises économiques, en ayant subi les conséquences d'une conjoncture internationale calamiteuse. Chaque fois, le Président Paul Biya n'a ménagé aucun effort pour préserver ou mieux encore, renforcer la compétitivité du Cameroun, son attractivité par rapport aux investissements étrangers. Les options macroéconomiques du Renouveau ont permis au Cameroun d'avoir l'économie la plus diversifiée et la plus résiliente face aux crises tout en développant le tissu industriel le plus dynamique de la sous-région Afrique centrale.

Comme l'auteur de *Pour le libéralisme communautaire* lui-même l'a reconnu « la société camerounaise demeure fascinée par des valeurs insuffisamment critiquées, en proie à une longue errance éthique et idéologique ».

Au Cameroun comme partout sur la terre, toute œuvre humaine est perfectible. Il restera toujours beaucoup à faire sous tous les cieux où l'être humain a des besoins illimités et en demande toujours plus. Dans la mise en œuvre de certains programmes et stratégies de développement, il a pu y avoir à redire, des résultats parfois mitigés, des expériences à améliorer. Mais ces expériences, à parfaire, ont souvent été fort instructives et pleines d'enseignements. Hélas ! Souvent d'ailleurs, bien des imperfections, dérives et déviations ont été le fait de l'incivisme, du déficit de patriotisme, de la corruption et du manque de sens de l'intérêt général de certains

compatriotes, à divers niveaux de responsabilité ou de l'échelle sociale.

D'où l'autocritique du système à laquelle se livre souvent – Ô honnêteté et probité intellectuelles – le Chef de l'Etat. Il ouvre ainsi des perspectives heureuses sur des corrections de trajectoires, des réformes normatives, des sanctions, des restructurations institutionnelles ou des régulations organiques, en résonance avec la conjoncture et les enjeux de l'heure. Aussi bien est-il particulièrement arrimé à la modernité symbolisée, à certains égards, par les NTIC. Ayant perçu le réel enjeu et le caractère stratégique des technologies de l'information et de la communication dans le contexte de la mondialisation, il communique en permanence sur les réseaux sociaux via son compte tweeter et sa page Facebook. On se souvient de l'annonce de sa candidature le 13 juillet dernier par un tweet. On a également présent à l'esprit ses hautes instructions relatives à l'arrimage des administrations publiques à toutes les potentialités et possibilités qu'offre internet.

Tout ceci, parce que le Président Paul Biya est constamment habité par le souci de mettre toujours plus haut le Cameroun en regardant toujours plus loin.

Partout sur la planète, y compris dans les pays les plus industrialisés, dans les puissances de l'aristocratie économique mondiale, les gouvernements sont confrontés à des problèmes d'une complexité et d'une technicité de plus en plus croissantes. Plus malencontreusement, les pays en développement, comme le nôtre, subissent souvent malgré eux, ce que le politologue français Roger Gérard Schwartzberg a appelé « *le triomphe de la causalité extérieure* ».

Il est heureux de constater que le Président Paul Biya, qui a rappelé avec force que le Cameroun n'est la chasse gardée d'aucune puissance étrangère, a toujours vu juste sur le plan diplomatique et qu'il a toujours eu à cœur d'une part de préserver la souveraineté internationale et les intérêts de son pays, d'autre part d'entretenir avec les autres Etats des relations pacifiques et de coopération mutuellement bénéfique. Ceci, dans le respect du droit international et en résonance avec les principes fondamentaux des organisations internationales universelles, continentales ou régionales, où la voix du Cameroun est audible et crédible.

Une vision convaincante du futur

Parfois, le Cameroun, face à des périls, crises et autres menaces exogènes, a pu être saisi par le doute. Comme par miracle, l'homme du Renouveau a toujours su relever le pays de la morosité et du désespoir. Il a toujours eu à cœur de mobiliser les atouts et les forces du peuple camerounais, même dans les moments critiques, comme aujourd'hui avec les douloureuses expériences des attaques terroristes de Boko Haram et des soubresauts sanglants dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Au surplus, les Camerounais ne sont

pas tous des anges, si même il en est sur la terre. Bien nombreux sont ceux qui se manifestent par un incivisme et un antipatriotisme affligeants. Nombreux sont ceux qui rament à contre-courant du progrès et de l'intérêt général. Que dire de ceux qui, sous-couvert de prétentions sécessionnistes, s'attaquent aux forces de défense, terrorisent les populations, incendient ou vandalisent des écoles, des centres de santé, des postes de gendarmerie, des sous-préfectures et des préfectures ! On ne peut prétendre parier sur l'avenir du pays et en même temps empêcher les enfants et les jeunes d'aller librement à l'école, en les traumatisant, en mutilant leurs enseignants et en exerçant des violences contre leurs parents.

Certes, l'action politique suppose à la fois état des lieux et bilan. Mais elle est surtout processus de création, d'innovation, de maturation.

Et dans ce processus, Paul Biya, avec la dextérité et la maîtrise d'un grand "chirurgien politique" sait faire le pari de la lucidité et de l'intelligence collective des Camerounais. Cela amène le Président de la République à ne pas tricher avec des promesses intenables, insoutenables, fallacieuses et spécieuses. A dédaigner le mensonge, la tribalisation du champ politique, la démagogie et la corruption des esprits. Le marquis de Sade décrivait un univers dominé par la prospérité du vice et le malheur de la vertu. Autant il y a des hommes politiques patriotes et responsables, autant la scène politique camerounaise est hélas hantée par des tribuns démagogues et des politiciens thaumaturges. Ceux-ci se manifestent comme des prestidigitateurs et illusionnistes politiques, avec des promesses utopistes, fantaisistes, irréalistes, chimériques et pour ainsi dire des projections tonitruantes et parfois désinvoltes parce que surréalistes, extravagantes et fantasmagoriques.

Or le Président Biya n'a jamais proposé que des solutions enracinées « dans la réalité de la cité camerounaise avec ses valeurs et ses particularités, avec ses évolutions singulières et sa dynamique spécifique ».

En effet, la politique n'est pas que discours et incantation, sermon et conjuration, invective et verbiage. Elle est pertinemment une dynamique, un ensemble d'actions pragmatiques, ordonnées et coordonnées, devant conduire à la transformation sociale. Son but le plus noble est l'organisation et la promotion du destin commun, la définition la plus avantageuse de l'intérêt général.

Il semblerait que les sociétés post industrielles, cybernétiques ou numériques, surtout en Occident, obsédées par la croissance pour la croissance, obnubilées par le productivisme à outrance, souffrent de ce syndrome de déshumanisation que dénonce l'économiste français Daniel Cohen dans un tout récent livre. Précisément, dans *Pour le libéralisme communautaire*, Paul Biya insiste sur la nécessité de "développer l'humanité en l'homme". Car pour lui, la priorité la plus ardente, la finalité essentielle de l'action politique, c'est l'homme. L'homme, surtout le Camerounais ou la Camerounaise, dans sa liberté, sa dignité, sa fierté et aussi sa capacité d'être un agent efficace pour le développement de son pays.

A l'impératif environnemental ou

écologique, le président Biya attache aussi de l'importance. Lui qui a créé tout un ministère en charge de cette matière dont l'enjeu est grand pour l'avenir de notre planète et, bien sûr, de l'humanité. Lui qui a impliqué le Cameroun dans les principaux mécanismes multilatéraux du droit international de l'environnement.

En homme d'action lucide et responsable, on a vu à l'œuvre Paul Biya, faisant toujours preuve de réalisme et de pragmatisme, même lorsqu'il s'est agi de promettre des grandes ambitions et des grandes réalisations au peuple camerounais. Et précisément, en homme d'action et de conviction, il a au cours du septennat écoulé, tenu tous ses engagements, notamment à la faveur des grands projets structurants qui renforcent les fondations de la croissance économique d'un Cameroun en mouvement. Avec lui, chaque fois, à travers ses professions de foi et programmes de campagne, les perspectives tracées ont été claires.

Des mutations positives pour la paix et la prospérité dans un Cameroun fort, uni et pour tous

Dans tous les secteurs de la vie économique, sociale, culturelle, les progrès sont remarquables, les avancées notables, les évolutions admirables. Les faits illustratifs sont légion et vérifiables. Tous les indicateurs politiques, techniques, économiques, financiers, sociaux révèlent une dynamique de progrès. Cette dynamique met en phase la réalité sociale concrète et les nécessités sociales objectives.

En effet, les politiques publiques inspirées ou définies par le Chef de l'Etat, peuvent dans divers domaines être évaluées par rapport à trois critères :

- Les objectifs et les finalités : tournés vers la justice sociale, le bien-être des Camerounais, le vivre-ensemble harmonieux et la promotion de la paix;
- Les moyens et les ressources : mobilisés pour la satisfaction des besoins primaires et ordinaires de ses compatriotes y compris en matière de sécurité ;
- Les résultats et les effets : obtenus positivement dans divers domaines de la vie nationale et secteurs d'activités.

Et c'est par rapport à ces critères que son action politique structure la vision pour l'avenir d'un Cameroun plus fort et plus prospère.

Paul Biya est l'auteur ou l'acteur, le promoteur ou le porteur de mutations et de transformations positives dans notre pays. Celles-ci sont notables en matière d'infrastructures par exemple, même si le Gouvernement s'attèle à trouver des moyens pour apporter progressivement des réponses à des demandes immenses. Il n'échappe à personne que le nombre d'infrastructures routières bitumées, réhabilitées ou créées est considérablement à la hausse. Quelques exemples parmi tant d'autres: aujourd'hui, il est possible de partir de Ngaoundéré à Idenau en passant par Bertoua, Yaoundé, Douala et Limbé sur une route bitumée de quelque 1200 kms. De Kumbo, l'on peut gagner Douala en passant par Bamenda, Mamfé, Kumba, Buéa sans quitter le goudron. De Foumban, il est

facile d'atteindre Kye Ossi, 700 kms environ plus loin, en passant par Bafoussam, Banganté, Yaoundé, Ebolowa et Ambam sur du bitume. La route Babadjou Bamenda est en plein chantier de rebitumage. Demain, Yaoundé ne sera plus qu'à 195 kms de Douala avec l'autoroute en construction. Le visage de Douala est transformé par le deuxième pont sur le Wouri. Comme celui de Kribi avec le Port en eau profonde.

Il serait fastidieux d'énumérer tous les grands chantiers de l'Emergence dans le secteur des équipements et des infrastructures sociales. Sauf à ajouter en passant que la construction des logements sociaux dans toutes les régions est une réalité.

Des moyens colossaux ont été mobilisés pour apporter des solutions adéquates au déficit énergétique. Avons-nous remarqué que l'on parle de moins en moins de délestages dans les grandes villes et que l'électrification rurale, y compris avec l'énergie solaire, gagne davantage de terrain ! Il en est de même des progrès enregistrés en matière de fourniture d'eau potable aux populations. Dans le domaine de la santé par exemple, le maillage du territoire en matière de structures et formations sanitaires s'est remarquablement densifié. Dans les centres urbains et les campagnes, près de 2400 formations sanitaires publiques existent ; parmi lesquels 7 hôpitaux généraux de référence, quelque 35 hôpitaux centraux, régionaux et de districts, plus de 2200 centres médicaux d'arrondissement et centres de santé intégrés.

Sur un tout autre plan, les salaires des fonctionnaires et autres agents publics sont régulièrement payés et le Gouvernement a à cœur de garantir un niveau globalement satisfaisant du pouvoir d'achat des camerounais, par exemple en luttant contre l'inflation.

La jeunesse, priorité ardente d'un grand humaniste

Comme on le voit, Paul Biya se nourrit de la réalité sociale camerounaise pour définir et mettre en œuvre, comme cela apparaît dans le Document de Stratégie nationale pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), des solutions en adéquation avec les attentes légitimes de ses compatriotes. Comme quand il s'est agi de trouver des solutions aux préoccupations légitimes de certains avocats et d'enseignants anglophones. Ou encore, lorsqu'il a fallu prendre un train de mesures efficaces de lutte contre la vie chère après les émeutes de la faim de début 2008. Dans cette rubrique, l'on ne peut ignorer l'impact social positif des œuvres humanitaires de la Première Dame, Madame Chantal Biya.

Humaniste, le Président Biya se laisse ainsi pénétrer des rêves et des espérances des Camerounais de toutes les couches sociales, de toutes les origines, des femmes comme des jeunes.

La jeunesse, parlons-en. Il en a fait précisément l'une de ses priorités majeures. Le sort et le destin de ses jeunes compatriotes est pour lui une préoccupation de tous les instants. Il l'a démontré de manière tangible et bénéfique, récemment encore avec des recrutements massifs de jeunes diplômés dans la fonction publique, le don de 500 000 ordinateurs aux étudiants ou le plan spécial d'urgence en faveur des jeunes. En permanence, il œuvre pour leur permettre de

disposer des meilleures conditions d'épanouissement, des garanties sûres pour l'accomplissement de leurs rêves, pour leur montée dans l'ascenseur social.

Cela passe par exemple par un système éducatif démocratique (avec un taux de scolarisation supérieur à 90%), un enseignement supérieur non discriminatoire, modernisé et performant. Ainsi, dans le cadre du septennat qui s'achève, plus de 3500 écoles maternelles et primaires publiques ont été créées. Cependant que, quelque 2564 établissements d'enseignement secondaire ont fait l'objet de création, transformation ou ouverture. Huit universités d'Etat et de nombreux établissements d'enseignement supérieur fonctionnent dans toutes les régions du pays. Il s'agit de concrétiser, en faveur des jeunes, les conditions d'un avenir rassurant. D'où aussi la création d'emplois à un rythme soutenu et une attention particulière portée à la lutte contre le chômage. Nombreux sont les secteurs qui comme l'agriculture, les TC, les industries culturelles et créatives, les PME offrent aux jeunes des opportunités indéniables, y compris en matière d'auto-emplois.

Michel Rocard disait qu'il appartient à la politique de suggérer, d'encourager, de faciliter les réponses que la société et les individus inventent comme étant les meilleurs pour eux-mêmes. Ceci est davantage tangible dans le cadre de la démocratie locale et de l'autogestion participative et inclusive, tant dans les collectivités locales que dans les chefferies traditionnelles. A cet égard, la décentralisation, à laquelle le Président Biya vient de donner un coup d'accélérateur ouvre un champ immense à explorer, avec d'énormes potentialités de création d'emplois à l'échelle des diverses collectivités territoriales.

Le Chef de l'Etat a élargi le périmètre des libertés et des droits humains. Démocrate, il a posé les bases du multipartisme, du pluralisme politique et d'un Etat de droit. De même a-t-il modernisé l'appareil judiciaire. Les 2 chambres du parlement de même que les institutions démocratiques fonctionnent, sous l'arbitrage du Président de la République. La structure de la popularité exceptionnelle dont jouit Paul Biya est le reflet d'une image bâtie sur la crédibilité et la solidité, la sagesse et la grandeur d'âme, l'expérience et la compétence de ce grand homme d'Etat.

Avec lui assurément, le Cameroun est sur la bonne voie.

Que tous nos compatriotes de la diaspora comprennent que le moment n'est plus à l'auto flagellation, au "camerouno-pessimisme" ou à l'intelligence avec les ennemis de la patrie et autres semeurs de zizanie ou de division entre frères et sœurs d'une même nation. L'heure est à un choix décisif : celui de la grandeur du Cameroun.

Dès lors, pour consolider l'espoir en l'avenir, nous n'avons pas d'autre choix que de plébisciter Paul Biya à l'élection présidentielle du 7 octobre prochain.

Narcisse MOUELLE KOMBI
Professeur des Universités, Ecrivain
Auteur de « *La démocratie dans la réalité camerounaise* »
Paris, Dianoià, 2013

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

COLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE
DIRECTION GENERALE
Direction des Affaires Académiques



NATIONAL SCHOOL OF ADMINISTRATION AND MAGISTRACY
DIRECTORATE GENERAL
Department of Academic Affairs

DECISION N° 0229 / ENAM/DAA / DU 07 SEPT 2018
portant admissibilités au concours de recrutement de Vingt (20) Auditeurs de Justice pour le compte du Ministère de la Défense, à la Division de la Magistrature et des Greffes de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) au titre de l'année académique 2018/2019, sessions des 04 et 05 août 2018.

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des établissements publics ;
- Vu le décret n° 94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat, ensemble les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 95/048 du 08 mars 1995 portant statut de la Magistrature et ses textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2000/696/PM du 13 septembre 2000 fixant le Régime Général des Concours Administratifs ;
- Vu le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- Vu le décret n° 2012/103 du 13 mars 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature ;
- Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018/240 du 09 avril 2018 portant réorganisation de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ;
- Vu l'arrêté n°0004832/MINFOPRA du 10 octobre 2012 portant régime des études et de la scolarité à la Division de la Magistrature et des Greffes de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ;
- Vu la correspondance N° 183683/LE/MINDEF/01 du 06 juillet 2018 ;
- Vu les Procès-Verbaux des épreuves écrites ;

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

COLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE
DIRECTION GENERALE
Direction des Affaires Académiques



NATIONAL SCHOOL OF ADMINISTRATION AND MAGISTRACY
DIRECTORATE GENERAL
Department of Academic Affairs

DECISION N° 0227 / ENAM/DAA / DU 07 SEPT 2018
portant admissibilités au concours de recrutement de soixante (60) Auditeurs de Justice à la Division de la Magistrature et des Greffes de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) au titre de l'année académique 2018/2019, sessions des 04 et 05 août 2018.

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des établissements publics ;
- Vu le décret n° 94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat, ensemble les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 95/048 du 08 mars 1995 portant statut de la Magistrature et ses textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2000/696/PM du 13 septembre 2000 fixant le Régime Général des Concours Administratifs ;
- Vu le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- Vu le décret n° 2012/103 du 13 mars 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature ;
- Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018/240 du 09 avril 2018 portant réorganisation de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ;
- Vu l'arrêté n°0004832/MINFOPRA du 10 octobre 2012 portant régime des études et de la scolarité à la Division de la Magistrature et des Greffes de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ;
- Vu l'arrêté n°003935/MINFOPRA du 13 juin 2018 portant ouverture d'un concours pour le recrutement de soixante (60) Auditeurs de Justice à la Division de la Magistrature et des Greffes de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ;
- Vu les Procès-Verbaux des épreuves écrites ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont déclarés admissibles aux épreuves orales du concours d'entrée au cycle « A » de la Division de la Magistrature et des Greffes, en vue du recrutement de vingt (20) Auditeurs de Justice pour le compte du Ministère de la Défense au titre de l'année académique 2018/2019, les candidats ci-après classés par ordre alphabétique :

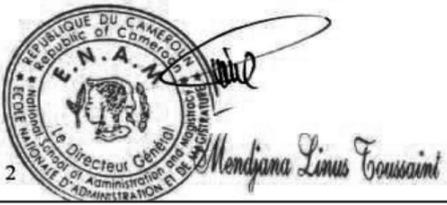
N°	NOMS ET PRENOMS
1.	NGOUTTI JOEL DEFERRE
2.	INNA BRIGITTE SALE
3.	MINTOUNOU KONO SABINE MARLENE
4.	BAKOUE PIERRE FILS
5.	ZE EKOTO FREDY
6.	WOUALAGHULA EMCHEU DAVID ROLAND
7.	ASSOUMOU MENGUE DAVY
8.	METIEGE EBONG TAKU
9.	AMOAH EKANI FRANCK ARMAND
10.	BELLA AKONO PAULINE II
11.	DJOUBEIROU SADOU
12.	EBENE MARENE CORALIE
13.	AMAOUISSA ANDRE

Article 2 : a) Les épreuves orales d'admission auront lieu à l'ENAM le vendredi 7 septembre 2018 à partir de 08 heures. Les candidats admissibles devront se présenter dès 07 heures très précises au grand amphitheâtre munis de leur carte nationale d'identité.

b) Une session spéciale de rattrapage est prévue le samedi 08 septembre 2018.

Article 3 : Ces informations peuvent être consultées sur le site web de l'ENAM, www.enam.cm, ou au niveau des babillards des entrées principales de l'Ecole.

LE DIRECTEUR GENERAL,




DECIDE :

Article 1^{er} : Sont déclarés admissibles aux épreuves orales du concours d'entrée au cycle « A » de la Division de la Magistrature et des Greffes, en vue du recrutement de soixante (60) Auditeurs de Justice au titre de l'année académique 2018/2019, les candidats ci-après classés par ordre alphabétique :

I – Section Administrative (15 places ouvertes)

N°	NOMS ET PRENOMS
1.	ABOUBAKAR DAN LADY
2.	ADEY MARION SIRRI-MAFOR
3.	ANNE MARCELLE ELOGO METOMO
4.	ANTHONY NGWA AKONWI
5.	AYEMETIO MBOGNING RODRIGUE
6.	BISSE MBALA ANTOINETTE LEGER
7.	DJONWA HOINSALA
8.	EKOLE BINDAKA NGOE-NESOAH
9.	ENONE MONIQUE SEPHORA MARCELLE
10.	ESANDEM CHARLES FUANYI
11.	ESSI SERGES BERTRAND
12.	ESSO ESSO AIMEE SALOME
13.	ETEME AFFANA ANICET CHARLES
14.	FOUDA IRENE BERTHE GRACE
15.	HADJA HAOUA HAOUA BRAHIM SALEH
16.	KENIMBENE RACHEL
17.	KOCHELE PEJUIHO IDRIS
18.	LINNAMOU MINANGWA MITSOU
19.	MANGA MANGA AURELIEN ARNAUD PATRICK
20.	MARCELLE GAELLE ZENGUE
21.	MBAHBA NA HERMANN
22.	MBIOUI NDJIFOUM RAOUL MARIUS
23.	MBONGUE HELENE CLAIRE ANAIS
24.	MEDZOA ASSE ANDRE BENI
25.	MENDOUA YVON PAMELA
26.	MENGUE ESSAMA CLAUDE GERMAINE DOMINIQUE
27.	MFONGUIE ZOULIYA
28.	MFORMI FRANCIS LAYEH
29.	MFOUT NJOYA ASSANA COCO
30.	MOULNA HABE
31.	MOUNIRA SOULEYMANOU
32.	MPOUAM RYADH JENNY
33.	NDJOMO SEUMOU LYDIE PASCALINE



34.	NGANDE NAMONDO INES ELIZABETH
35.	NGONO MINDJEME ELIETTE MELISSA
36.	NGOUPAYOU ABOUBAKAR
37.	NGUIWE FRANCOIS
38.	NIRAKA MADI CECILE SANDRINE
39.	NNA ABOMO STEVES
40.	NYAMBOMBE SANDRA
41.	NZEMEN NGUENDJE EDMONDE SARA
42.	OMBALLA BELLA ANGE MARTINE
43.	ONDOA ONANA MARIE-FRANÇOISE
44.	PAMEDJOU KENGFACK STEVE ARMEL
45.	PEWE LEGER
46.	TCHIENGA YIMGOUA SIMONE COLETTE
47.	TEBOH EURICA AKEH
48.	WANG-BICHING MESSIE
49.	YOUNBI WENGUELA HERMANN

II – Section des Comptes (15 places ouvertes)



N°	NOMS ET PRENOMS
1.	ABDOULAYE CHERIF ISSA
2.	AISSATOU PALAI
3.	AKUM STANISLUS AKUM
4.	ALIM OUMAROU
5.	AMINE ABASSORA
6.	AYUK COLLINS ARREY
7.	BEYOKOL TOUKOUM MARK KEVIN
8.	CHETIMA ADAMA
9.	CHOUPE GUIFFO HERVE JUDE
10.	DJORYANG PATRICE
11.	DONFOUET TSAGUE ROSELINE
12.	ESSAMA MYONDO JOSEPH OLIVIER
13.	ETONG RIFF CECILE AUDREY
14.	EYAMBONG NGONDY GUY MARTIAL
15.	FAISSAM FEOME AYMARD
16.	FEGUE FELICIEN ACHILLE
17.	FOTSO TANEFO COCOS-BERLUS
18.	GORSOU MOHAY PAYE PATRICK ARTHUR
19.	HAOUA ABOUBAKAR ATIKOU
20.	IDRISSOU SOULEMAN
21.	IMOUMOUL BENEDICTE NTITAMBERTE
22.	INNA DJAMILA
23.	ITAMBI OFON CHURIKWA

18.	DJINGO OLANGUENA ARNAUD GOEFFROY
19.	DJOB LI OUM EDOUARD STEPHANE
20.	DJOLLA ELONG KEVIN CAREL
21.	EKABE ELEMA JOYCE
22.	EKAMA NGOLE FLORENT
23.	ERIC ATANGA
24.	ETOH ESSOLA CHRISTOPHE
25.	EWOLO II JOSEPH AIME
26.	EYONG ENYEGUE CHIMENE MARIE
27.	FEH NAHSIMA GALEGA
28.	GHOMSSI SOMO JOSEPH FABRICE
29.	GODE KOIBE EPHRAIM
30.	GONGALI SALE ADOLPHE
31.	GUS SCHROEDER NGANG WANKI
32.	HASSAN ALHADJI OUSMAN
33.	IBRAHIMA BABA
34.	KALDA GABRIEL
35.	KAMWA DJEUGO PATIENCE RITA
36.	KAN AKENJI FRANKLIN
37.	KEDY KYTONG-HEN PERNELLE NANCY
38.	KOJOUO CHRISTIAN VALDANO
39.	KOUOPIT AHMED FAKI
40.	KOUOSSI JONAS
41.	LAYINGA PAUL SEMTENTAM
42.	MBESSOH MICHEL
43.	MBIAKOP MBAKOP LOIC STEPHANE
44.	MBOLE ONDUA DANIELLE PIERRE
45.	MBOMOURI NDJANG BIENVENU
46.	MENDO ZE MARIE-JOSEPHE
47.	MENGUE STEVE WILFRIED
48.	MINKOULOU CHARLOTTE DENISE
49.	MOHAMADOU BASSORO
50.	MOKOM VALERY ASANGA
51.	MOLO SOTHERIE ESTELLE
52.	MOSSOMO OLANGUENA ARLETTE
53.	MOUBARAK HAMADOU
54.	MOUTSI MAMBA PETIT ROGER
55.	NDEME MOUIGNY MBOSSA DANIELLA SASKIA
56.	NDOME ESSOMBE CLAUDE MARCELLE
57.	NDOUMGA MÜLLER
58.	NEBARE MALOBA CECILIA
59.	NEKOUSSAYO JEAN-BOSCO
60.	NGANDO LOBE ARMANDE NINA JESLYNE



24.	KABEYENE MARLENE EVE
25.	KAMANA AMBROISINE
26.	KIHDZE MARK BRUNO AYENI
27.	KOUNA BODO GWLADYS
28.	MABAYA MABAYA YANNICK CLAUDE
29.	MANGA ENGELBERT OLIVIER
30.	MBIAKOP WATAT BRICE
31.	MENDOUA LILLY MARCELLE
32.	MENO WA KEVINE CHARLAINE
33.	MEZOE VIGOUROUX ANDREA PASCAL
34.	MGBIPIE NJIMOLUH MARIAMA
35.	MINLEND JOSEPH JUNIOR
36.	MPELE BIDIAS YANNICK JEAN
37.	NDONGO NKENE LUC TERENCE
38.	OUMAROU SALI
39.	PAKOR ABALICE LAURE
40.	PERKUNA RACHAEL NWANA GALEGA
41.	SANAM ADIABA ARNOLD STEPHAN
42.	SOUA AKONLA'A VLADIMIR SADRACK
43.	TAKOU LACMAGO OLIVIER
44.	TSOUNGUI BOULI PAULIN ALBERT



III – Section Judiciaire (30 places ouvertes)

N°	NOMS ET PRENOMS
1.	ABBE MADELEINE
2.	ABOUI NKOULOU MICHEL DIEUDONNÉ
3.	AISSATOU YASMINE SOUAIBOU
4.	ALBAHANSI FARAYE NADEGE
5.	ALEGA FALONE CHRISTIANE
6.	AMA-AMBO CHEFOR
7.	AMAYA BOUKAR
8.	ASHU TAMBE ENOWKARBE MOKWEN
9.	AZIBEND NTSIENZO ARIANE MURIEL
10.	BADAWE KALNIGA DIEU NE DORT
11.	BAKOA BA MONDA JOSEPH HERVEY
12.	BELIBI LOUISE MARIE KATHELEEN
13.	BISSO NDONG STÈVE LANDRY
14.	BIYA EMA'A PAUL
15.	BLAMBAYAOLA KALNIGA JUSTIN
16.	BOUA MAMY KANTE ELVIGE
17.	DJAMO DJORWE JEREMIE

61.	NGATSIBAÏ GANAVA
62.	NGO BALEP SOPHIE NAOMIE
63.	NGOCHI CHEFOR
64.	NGOKSEU MICHEL D'ALEXIS
65.	NGONO BERNADETTE SALOME
66.	NGONO OHANDJA AGATHE DANIEL
67.	NGOUANE NZOGOUONG GHISLAIN
68.	NGUFOR NELSON NGHONAZEH
69.	NGUIDJOL PRINCE THIBAUT
70.	NHANACK ESTHER MERLISE
71.	NJAMFA NOUKEU CORINNE
72.	NJEUPI NGATCHOU MICHELLE GRACE
73.	NJI THEODORE MENCHENG
74.	NJINGUM RAITU YEAPANN
75.	NKE PROTAIS BERTRAND
76.	NKOLO ANNE GYNA
77.	N'TANGH MAFOMA GHYSLAINE FABIOLA
78.	OUTTOU TABI ARMEL JOEL
79.	PATU AWALU
80.	PAZIMI MASSAH DENISE JULIE
81.	SALI HAMAN
82.	SALIHOU ALKALE
83.	SANGUI ELOCK JUDITH LAURE
84.	SEINI BADJO HAMADOU
85.	SHEWUN CHE BERTRAND
86.	SINI KODJI KWAKMA
87.	SONGUE LILIANE INES
88.	TCHOMBE ZEBAZE VANNELLE MILLIE
89.	WONGOLO AKENDE EMILIE NICOLE DIANE
90.	YINIKHEH GIYOH PERPETUA
91.	YUDA MA'FOTOULAH MARILYN
92.	YOUNOUSSA BOUBA
93.	ZANG AMOUGOU BERTRAND



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
ET DE MAGISTRATURE

DIRECTION GENERALE
Direction des Affaires Académiques



ENAM

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

NATIONAL SCHOOL OF ADMINISTRATION
AND MAGISTRACY

DIRECTORATE GENERAL
Department of Academic Affairs

DECISION N° 0228 / ENAM/DG / DU 07 SEPT 2018

Portant convocation des candidats admissibles au concours de recrutement de cent dix (110) élèves au Cycle « B » de la Division des Régies Financières de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) au titre de l'année académique 2018/2019, sessions des 04 et 05 août 2018.

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des établissements publics ;

Vu le décret n° 75/776 du 18 décembre 1975 portant statut particulier du corps des fonctionnaires des Régies Financières ;

Vu le décret n° 94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat, ensemble les textes modificatifs subséquents ;

Vu le décret n° 2000/696/PM du 13 septembre 2000 fixant le Régime Général des Concours Administratifs ;

Vu le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

Vu le décret n° 2012/103 du 13 mars 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature ;

Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/240 du 09 avril 2018 portant réorganisation de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ;

Vu l'arrêté n°0004831/MINFOPRA du 10 octobre 2012 portant régime des études et de la scolarité dans les Divisions Administrative et des Régies Financières à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ;

Vu l'arrêté n°003932/MINFOPRA du 13 juin 2018 portant ouverture d'un concours pour le recrutement de cent dix (110) élèves à la Division des Régies Financières de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ;

Vu les Procès-Verbaux des épreuves écrites ;

31.	KIMASSENDJ ADELINE GAELLE
32.	KINYUY BLAISE-PASCAL MBUNGAI
33.	KOM KAMSEU LARISSA NIKSONNE
34.	LANG NESTOR TEM
35.	LASHU ELIZABETH KINYUY
36.	LISUKE ESTHER MAGRIEB
37.	MAIRAMOU DASSO ISSIAKOU
38.	MAMGUE FOTSO LUTRECE
39.	MANGA ZANGA EDOUARD JUNIOR
40.	MBA NADEGE MARGUERITE
41.	MBABI ESSOLO PHIL CHRIS JR
42.	MBAZOA NDI ODILE
43.	MBEDE MARIUS DIMITRI
44.	MBELLA BANGUE ERIC SIMONNET
45.	MBOUMEJI OBEN CHRISTIAN
46.	MEFIRO NGOUNGOURA LEILA ABIBA
47.	MELINGUI CAROLINE BERTINE
48.	MENDOUGA RAISSA CATHERINE
49.	MENGUE ASSOUMOU DIANE BELINDA
50.	MENGUE ONDO CAROLE
51.	MFOPOU MARIUS GIOVANI
52.	MGBAROUMA HADJIA AMINA
53.	MINKOULOU ZE OVIDI LUC DANIEL
54.	MOAMEDJUE MIMBOUOK PATRICK DUVALL
55.	MOHAMADOU AMINOU ADAMOU
56.	MOHAMADOU MOCTAR
57.	MOHAMADOU MOUSTAPHA
58.	MOKALA PATRICK ROMEO
59.	MOUNIRA MOCTAR SAUDI
60.	MPOULI MPOULI AYMARD RODRIGUE
61.	MVOGO EBOSSO PROSPER BONIVAN
62.	NDENGUE NDENGUE JEAN BAPTISTE
63.	NGO MAKANG PAOLA HONORINE
64.	NGOBA EPOTIE JEANNETTE MAJOLIE
65.	NGOBIYO NKOUNDE LELE IRENE
66.	NGONO MIMBANG POUPEE
67.	NGOURA TONG ARISTIDE
68.	NGWENYI DORIS NWUNASUNGAZI
69.	NYINGCHO JOEL

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont déclarés admissibles aux épreuves orales du concours de cent dix (110) élèves au cycle « B » de la Division des Régies Financières, en vue du recrutement de cent dix (110) élèves au titre de l'année académique 2018/2019, les candidats après classés par ordre alphabétique :

I – Section Impôts (30 places ouvertes)

N°	NOMS ET PRENOMS
1.	ADIDJATOU ABDOULAYE
2.	AKATEH SIMO CAROLINE
3.	AMBASSA ENGUELE JOAN AUDREY
4.	ANABA ABENA JACQUES BERTRAND
5.	ANANDE BLESSING NGUNAN
6.	ANANGUE TSAGUE DARIUS DILANE
7.	ANIKE ONGUENE ALIDA ANGE
8.	ASHU AGBOR VICTORINE ENEKE
9.	BEA MIRIAM BAFIMBA
10.	BEKOLO BEKOLO CASIMIR
11.	BEKONO MVONGO MIGUEL MARTIAL
12.	BOMBAYE JULIEN
13.	DICKO MARTHE
14.	DJANT ME MIMBIOL STEVE KISITO
15.	DJEUMO KEOU FRANCOIS
16.	EBAMY MABONG ERIC
17.	EDIBI EVINA MARINA
18.	EKANI NTO SERGE MARTIAL
19.	EKWEL EWANKE MARIE CHANTAL
20.	ENDALE NAMA NADEGE
21.	ESSAMA AGNES MURIELLE
22.	EVINA MEMANA RAISSA DAHLINE
23.	FADIMATOU HAMAN ADAMA
24.	FADIMATOU MAMMAN
25.	FETUOH VANESSA PEKWANGKO
26.	HONGIE RODULF HONGIE
27.	ISSIAKOU BOUBA
28.	KAMDJE CHOUDJA AYMAR JUNIOR
29.	KAMTA MOFFO BEAUVALICE
30.	KEMGOU TANIKEU CARLOS

70.	OUMAROU BELLO
71.	OUSMANOU YAUBA
72.	PAHAPA OUMAROU
73.	PEHEDE DIGAI AMINATOU
74.	POKAM KAMDEM FABRICE
75.	RENGOU LAMARE ABDEL CHACOUL
76.	SHEI CARINE NKAPYI
77.	SOUAIBOU HAMAYADJI
78.	TAMBO ROMEO GYLDAS
79.	TANCHO ANNABEL BIH
80.	TANTO SHALLOTE LENYUI
81.	TCHIUNKA NGANTAT LACOSTE LAFLEUR
82.	TEDONGMO AROLE MESBINE
83.	TSIDIE NGUETSA ROSY VANESSA
84.	YOUSSAOU HAMADOU
85.	ZARIATOU TERRI KOUDA
86.	ZE WINNIE-PIERRE
87.	ZENABOU MOHAMAN TOUKOUR

II – Section Trésor (30 places ouvertes)

N°	NOMS ET PRENOMS
1.	ABADA ZE MERCEDES URIELLE
2.	ABESSOLO ONANA ORNELLA RAISSA
3.	ABINA PAULIN
4.	ADAMU IDRISU
5.	AFALAGAN BESSALA BORIS KEVIN
6.	AHMADOU MOHAMAN BELLO
7.	AMBONO ELOUNA CLAUDINE
8.	AMOUSSOU NKEBENG LILIANE
9.	ASSOGO ADELINE VICTOIRE
10.	AVEBE ONANA ALBERT EDOUARD JUNIOR
11.	AVEZO'O ESTHERE MIREILLE
12.	AYIAGNIGNI ABDEL FADIL NASSER
13.	BAYANG LOUIS DECHANCE
14.	BEDENA ALICE
15.	BENAE MPEKE BLAISE PASCAL
16.	BIDIAS MPON SANDRA
17.	BIKELE OTSALI JEANNE LAETITIA TALIA

Message

18.	BILE PATRICE BIENVENU
19.	BISSOU AUGUSTIN JEAN COLOMBE
20.	BOUAMBO BLAISSETTE
21.	BOUBAKARY SALI
22.	CESAR MOUKOURI NTONE ROUDOLPHE DODET
23.	CHE MFOMBONG HOWARD
24.	CHRISTABEL TIEMA
25.	DAODA CHRISTOPHE
26.	DJEM DIEUDONNE SAMUEL
27.	DJIBRILLA ABDOULLAYE
28.	EBALLE ESSAME ALBERT SIEGFRIED
29.	EKENGLO ESSELEM YVAN VANNICK
30.	EKWALE SARAH DIMBE AWUH
31.	ELANGA FAMA HUBERT DIETRICK
32.	ENDANGTE ARISTIDE BEBETO
33.	ENGUENE PEYOU ELYSEE IBRAHIM
34.	ESSAMA JOSEPH DESIRE
35.	ESSIMI KAMBA BRICE CHRISTIAN
36.	ETOUA BORIS AUDREY
37.	FAWA B FIDELE
38.	FEUDJIO TCHOUNKEU NATHAN
39.	FOTSO CHOUDJA RICK GABRIEL
40.	GHAIFEH ELGA YIVEN
41.	GOUMALA ABEL
42.	HAMO PATRICE
43.	HAOWA MASSOUMBA MBIRVI
44.	HASSANATOU HAMADOU
45.	HONGIE ROLAND NKWIENGHOMBUOEN
46.	KALISSOU FLORENCE
47.	KOUGANG NGUIMKENG SORELLE
48.	LONDO ELINE GERTRUDE FERNANDE
49.	LONTCHI AMIRINE
50.	MAFOGANG DANIELLE PATRICIA
51.	MAIANI DAYANG MARIETTA
52.	MAKULA TITUS TANGU
53.	MAMAH MBONDJI MARCEL NELSON
54.	MASSENAMEBO LUCIEN SERGE
55.	MATHIO ELENDA EMMANUELLE SONIA
56.	MBA GIRES LANDRY



96.	ONANA AMOUGOU ALBIN JUNIOR
97.	OUMAROU SANDA HABANE
98.	OUSMANOU DJIBRILLA
99.	OUSMANOU OUMAROU
100.	PENN ELVIS MULUH
101.	POHLA OJONG EDIAGE EDDY
102.	SALAMATOU DOUDOU BOUBA
103.	SAMINOU BALKISSOU
104.	SANDA ADAM KONGAI
105.	SIDDIKI ABOUBAKAR
106.	SIME DJOMBE JACKSON
107.	SONGUE MANI ANAZARINE DAHLIA
108.	SOUKAYNATOU BOUBAKARY SOUMBI DJAOUDE
109.	SOUKEINATOU
110.	SOUNTCHEFIT MARTHE CHRISTELLE
111.	SOUSSEE MARIE
112.	TABE JULIUS ASHU
113.	TAMBE JILL ENEKE
114.	TCHAMBA HOUABET MEVIRE REGIS
115.	TCHOMBE TSAFACK ARMELLE
116.	TSAGUE JOSIANE LINDA
117.	TSOGO NKOA MICHELLE
118.	WANDJI NYAMSI WILLIAM LUDOVIC
119.	YAKUM DESMOND FONBOM
120.	YOUNOUSS SALI OUSMANE
121.	ZESSIE KOUO INES BECKY
122.	ZRA JEAN
123.	ZUE ZUE JEAN-MARIE



III – Section Douane (30 places ouvertes)

N°	NOMS ET PRENOMS
1.	ABAH-FILS YABOYA AHMED
2.	ABAKAKA MAMADOU
3.	ABBA SELANGAI SAMIRATOU
4.	ABBA YADOU BARNABE
5.	ABDEL-AZIZ
6.	ABDOUL AZIZ YAYA
7.	ABDOULBAGUI HAMADOU

57.	MBANI NGONO LEOCADIE GISELE
58.	MBENG ARREY LUCIEN BESONG
59.	MBIANG NKWOH RAOUL
60.	MBOLE NNA GERMAINE EUGENIE
61.	MBOUOBOUO IBRAHIM CHERIF
62.	MEDJA MVE NELLY NOELLE
63.	MENYALA NGOLONG CARMEN
64.	MFEG JOSEPH CYRIAQUE SOSTENE
65.	MINYEM SOPHIE FRANÇOISE
66.	MOHAMADOU AMINOU
67.	MOHAMADOU AMINOU GADJI
68.	MOHAMADOU LAMINOU BABA
69.	MOUSSA SOULEY
70.	MOUSTAPHA SANDA
71.	MOUT MARIE JILL REINETTE
72.	MOUYEME ESSIE CHRISTIAN
73.	MVOGO MICHELE YELENA
74.	NANG DOROTHY CHRISTELLA RAISSA
75.	NANSI NGAGUE MICHELE GWLADYS
76.	NCHIMINYI RAHMATOU TREMEH
77.	NDIFOR NADINE APONKWERE
78.	NDIKLAI FANGO CLEMENCE
79.	NDONGO BEAS LOUISE CARINE
80.	NDONGO SECK ROSETTE
81.	NGA NDZANA CECILE KLOD
82.	NGNINTEDEM KENFACK MATHILDE
83.	NGOLE EBONG DESMOND
84.	NGONO SOUGA JULES FLORE
85.	NGOUWOUO YOUNCHAWOU
86.	NGWA CULBERT CHI
87.	NJIFON THOMAS
88.	NJONGA SALTI NERUCHA
89.	NKENGFOR ELVIS MBUAJIA
90.	NKINDA BEKONO BERENICE
91.	NKOMOM ME NKOMOM ROGER DIMITRI
92.	NSANG EPOLE LEOPOLDINE
93.	NTYAM BERTHAULD
94.	ODZOLO STEPHANE MARIE
95.	OLO EKORO JOLIVER NOVY



8.	ABENG ABAH MARIE NADINE GAELLE
9.	ABESSOLO MBARGA LEONCE CASIMIR
10.	ACHU FRANKLIN TAMUNAG
11.	ADJAYENG CHRISTELLE GAELLE
12.	AISSATOU HAMADOU
13.	ALLAHGUEDEM NDOUNGANADJI EDMOND
14.	ANDY MBIANA MARIE CHANTAL
15.	ASONG NDOBEGANG
16.	ATEDZOE ATANGA BENOIT DIEUDONNE
17.	ATOU MVOGO ARNAUD
18.	AVAH EDOA BIKO MARCELLE
19.	AWONO EKANI JEAN PIERRE
20.	AZEFACK MARIE NOEL
21.	BANACK LIBALLA JEAN MARC
22.	BANBETO BIRA ANTOINE
23.	BARBEOM ME DJEL GUYLAINE AUDREY
24.	BELINGA YVES TONY
25.	BELLA CELINE HENRIETTE
26.	BESSALA MARIE JOSEPH
27.	BEVOYA THERESE
28.	BIKELE MANGA MARIE ESTHER
29.	BILLE ALVINE TIFUH
30.	BIYO'O ONGONO MARGUERITE
31.	CHO DONALD SAMA
32.	CHO GERALD AKENJI
33.	CHURINDE LYSETTE LEUNCHUMEH
34.	DONGMO FOUFACK ROY KEVIN
35.	DOUBLA FRANCOIS
36.	EDZOA AMBASSA GASPARD
37.	EFFOUDOU A WUSSY GEORGES EMMANUEL
38.	EGBE GRACE EGBE
39.	EKOSSO EKOBE EMILIE PASSY
40.	EMILIA ETEBE MESOE
41.	EMINI EBO'O JEAN YVES
42.	ENGO NKO'O NASSER
43.	EPOH ESSOH DANIEL JUNIOR
44.	ETCHI ALBERT LUA
45.	ETONE NKWELLE MALVIS MAKOGÉ
46.	FOMBAD THERESE NGO



47.	FORBON VICTOR NDASI
48.	GOMBITANG À SEYI À DOUM STEPHANIE GEORGETTE
49.	GUSTAVO LAO
50.	HABIT MBIAPO VALERY WILFRIED
51.	HAMIDOU DJAFSIA TARA
52.	HARANGA OLIVIER
53.	HAROLD WILLIAMS NTYAME JUNIOR
54.	HASSANATOU MAL MOUSSA KODA
55.	KEMKA TSAYEM MITTERANT
56.	KOTTO DIKOUME GUILLAUME III
57.	KUMA WANLO KENNETH
58.	KWEYILA FINLEY
59.	LIKAMATA BELLO EMMANUEL
60.	LITASSOU BORTOUANG ALBERT
61.	LOUIS SAMUEL YOMBO
62.	LYONEL DINGA LYONGA
63.	MANDARI NADINE
64.	MANY AMOUGOU BORIS ISAAC ARSENE
65.	MBARGA ESSAMA PAULLETTE LOETITIA
66.	MBOBDOUAN NKEU JACQUES BOSSIS
67.	MBOUOBOUO NSANGOU ISAAC JULES
68.	MBUA OTTO NJOKU
69.	MENGUE YANNICK
70.	MEWOLY ATEBA AMBROISE VIVIEN
71.	MIANKELO SYMPHORIENNE CLODIA
72.	MOTANGA NGANJO GEORGES
73.	MOUNSANDE POUMIE SAMA
74.	MPAH MARTIN FRANK OLIVIER
75.	MVOGO OTTOU LENNY FRANTZ EMMANUEL
76.	NAMA KOUNOU LOUIS PATRICK
77.	NDAYO KAGO LINDA
78.	NDJIKI HEUTCHOU GUILENE MORELE
79.	NDZIE ABONDO ISABELLE MARIE LOUISE
80.	NGAH FOE COLETTE GLWADYS
81.	NGALA LOUIS MBUH
82.	NGAMY TANGMO LOUIS ARTHUR
83.	NGANMOU-NKOUAMOU JEAN-KALVAIN
84.	NGOMOU SAKAM WILLY CHRISTELLE
85.	NGONO NDANDONG MARLENE PRISCA



86.	NGONO OKALI EMMANUEL
87.	NGONO OWONA URSULE
88.	NGUEMA NGOUNOU WILLY STEVE
89.	NGUENG CELINE MARISA
90.	NGUI KUETE CLARISSE
91.	NGWING PENANJE NKEPANG
92.	NJAMA BOYOCK MARTIN
93.	NJOLLE NDEMA AUDE CLAVELLE
94.	NJOMGANG DJOKOE ANAEL DIANE
95.	NJUMBE GERMAIN NDE
96.	NOAH JOSEPH
97.	NSOMO MARIE ODILE
98.	NTOLO ONANA ANNE TERESA GLWADYS
99.	NZOUATCHAM ADAMOU MOLIERE GAUTIER
100.	ODI III JEAN BERTRAND
101.	OMGBA ARMEL MAXIME
102.	OMOHOGA NIMA GALIMA PAULE
103.	PATOU OUMAROU ISSA
104.	PRINCE DIVINE EBONG NGOLE
105.	SADIO TCHIFFO ULRICH
106.	SALEH ABOUYA
107.	SALLA ESSAMA MARCEL KEVIN
108.	SEN MINA CAROLE PIERRE
109.	SOULEYMANOU MOUSSA
110.	TABI BOULEK MATHIEU LIONEL
111.	TAFRE PETSOROWO GEORGES
112.	TCHAKAOW DOURGA JULIE
113.	TCHEDJE FEUNOU AMANI
114.	TCHOUZOU KEMAJOU LA CAMTARELLE
115.	TEGUIA KAMGAING FABRICE
116.	TOTOU MBA GUY
117.	TOUKO EMAGOU BRICE
118.	VESSAH AMADOU
119.	WANKO CHIMI MARCEL DONALD
120.	WHOPOBUI NDIFONTAH LOVELINE
121.	WUTTIDMA ROLAND BONGWO



IV – Section Prix, Poids et Mesures (20 places ouvertes)

N°	NOMS ET PRENOMS
1.	ABDOULAYE ABOU TADJA
2.	ABOUTOU ABONDO ALBERTINE
3.	AKA'A PASCAL CHRISTIAN JUNIOR
4.	AKOUMBA ZEH STEVE RODRIGUE
5.	AMAYA FOU DA ARLETTE STEPHANIE
6.	AMINATOU ABDOURAHMAN
7.	AMINATOU MAMADOU
8.	AMPOUONG MBAME ZOAME CYNTHIA LINA
9.	ASALE QUEEN DIONE
10.	ATANGANA DIEUDONNE CEDRIC
11.	AYABA AGUY GAELLE
12.	AYINDA BEKONO DIANE VALERIE
13.	AYISSI MANGA MARTIAL
14.	BAHANE DJOGO SYLVIE
15.	BANGUI ANTOINE
16.	BELINGA FOFOU JUNIOR YVES
17.	BENGONO MEBARA PIERRE PHILIPPE
18.	BIPAN KLEIN BERTRAND COLIN
19.	DJAOUWE ADELPHÉ
20.	DJOFANG TANKEU JUSTIN HORLIE
21.	DJONRA LOURNA
22.	DJOTI II THIERRY HANS
23.	ESSI LUC
24.	ESSOMBA ESSOMBA DIEUDONNE GAEL
25.	EWALA ABESSOLO HERVE CHRISTIAN PIERRICK
26.	FLONGAI SAMUEL
27.	FONKAM MADEFO ORNELLA
28.	FOUBA DOUBLA FIDELE
29.	GAH TCHISSABOU OUSMANOU
30.	ISSA METEWERE
31.	KAVOU MERAB
32.	KINGA GILBERT KOTEM
33.	KOUAKEP KOUAHOU ALBERT CHANEL
34.	KUETE TCHADJE WILLIAMS PARFAIT
35.	LAH SYLVANUS PEKEKEH NJOM
36.	MAITOUAYE MOUIGOUM ADÈLE
37.	MAMBOU NTEUM CLAUDE GAELLE

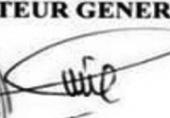


38.	MANGA KEUATSOP ALBAN BORIS
39.	MBARGA LAURENT ARSENE
40.	MBIADA TADJA LEONEL WILLIAM
41.	MEFIRE NGOULOURE SOULEYMANE
42.	MEY ABOUYA
43.	MVOUE ANABA MYRIAME FANNY
44.	NANA HEUYA GASTON
45.	NGAH TSANGA AUGUSTINE STEPHANIE IREINE
46.	NGANGUE AGNES RAISSA TEDDY
47.	NGNAKA MVOUTI GUY ROMARD
48.	NKOA CHRISTIAN
49.	ONDOUA BALLA STEVEN
50.	PENKA KUETE JAMES PATRICK
51.	PIERRE DIMITRI ARNAUD ILUGA
52.	RIM ALAIN RAPHAEL
53.	SOP FONDJA MORINE LEA
54.	TABOKAM SEIGNING DORVAL
55.	TAMBI ANDISON AKPOR
56.	TANGKA DELPHINE LEINYUY
57.	TCHAKOUNTE PAYONG GAELLE
58.	TCHOFFO KAMTSAP SOLIANE
59.	TENGKEU ERIC OSCAR
60.	WANG-BARA NGAFTOING SAMUEL
61.	YMELONG ARNOLD MARIUS
62.	ZEH ANICET THIERRY

Article 2 : - a) Les épreuves orales d'admission auront lieu à l'ENAM le lundi 10 septembre 2018 à partir de 08 heures. Les candidats admissibles devront se présenter dès 07 heures très précises au grand amphî munis de leur carte nationale d'identité.

b) Une session spéciale de rattrapage est prévue le mardi 11 septembre 2018.

Article 3 : Ces informations peuvent être consultées sur le site web de l'ENAM, www.enam.cm, ou au niveau des babillards des entrées principales de l'Ecole.

LE DIRECTEUR GENERAL,


 Moudjane Linus Toussaint

COUPE DU CAMEROUN DE HANDBALL

Dynamique de Bokito et Fap vainqueurs

Tkc s'est incliné face à l'équipe du Mbam (22-25) en dame, alors que chez les messieurs, les Forces armées et police se sont imposées face à Minhu (19-14).

Mamie Tinguetin
(stagiaire)

Les finales de la 55e édition de la Coupe du Cameroun de handball se sont disputées au Palais des Sports de Yaoundé, entre les mêmes adversaires que l'année dernière, aussi bien en dames qu'en messieurs. Sans surprise, en finale masculine, les Forces armées et police (Fap) ont pris le dessus sur leur adversaire par un score de 19 buts contre 14. Comme l'année dernière, Fap a stoppé la course de Minhu pour l'obtention d'un nouveau sacre en Coupe du Cameroun de handball. Lors de l'édition précédente, l'équipe des Forces Armées et Police s'était toujours imposée face au même adversaire. Au cours de la phase de poule du championnat d'élite, les Fap ont dominé Minhu 27-20 en aller, et au retour, Minhu avait pris sa revanche par 22 buts contre 21. Le tenant du titre de la Coupe du Cameroun et du



championnat, réalise donc une fois encore le doublé. Pour Placide Tagne, entraîneur de l'équipe des forces armées et police, «Le secret de Fap de Yaoundé c'est d'abord le travail. On prend beaucoup de temps pour les entraînements, car nous faisons au moins 2 heures de travail par jour. Et au cours de cette finale,

notre stratégie a été la défense. Nous avons créé un bloc compact que Minhu n'arrivait pas à traverser. Il ya beaucoup de jeunes qui montent et qui pourraient constituer l'équipe de demain. Pour Fap nous avons un noyau préparé à remplacer les autres», a confié le coach de l'équipe vainqueur.

Premier titre. Chez les dames, la jeune équipe de Dynamique de Bokito (créée en 2011) a pris sa revanche sur le Tkc, et remporté ainsi son premier sacre avec un score de 25 buts contre 22. Après une première finale de la Coupe du Cameroun 2017, perdue face à la même équipe, Dynamique de Bokito, est au sommet du podium. A la précédente édition, la formation de l'ex Lion Indomptable Roger Milla(Tkc), avait décroché son 15e titre devant Dynamique de Bokito qui disputait ainsi la première finale de son histoire. Mais pour sa deuxième finale, l'équipe du Mbam et Inoubou a pris sa revanche. Les équipes vainqueures en catégorie masculine et féminine recevront leurs trophées lors de la finale de la Coupe du Cameroun de football, marquant la fin de la saison sportive au stade Omnisport Ahmadou Ahidjo de Yaoundé.

Brèves

MONTREUX VOLLEYBALL MASTERS

Le Cameroun termine avant dernier du tournoi

L'équipe nationale féminine de volleyball seul représentant de l'Afrique a terminé dernière de sa poule avec 0 point et aucun set remporté au cours de ses 3 matchs de poule. Les Lionnes ont terminé 7e du tournoi sur 8 équipes, devant la Suisse qu'elles ont battu au match de classement par 3 sets à 2. En poule, le Cameroun a perdu dans cette compétition qui a eu lieu du 4 au 9 septembre devant le Brésil (11-25, 15-25, 13-25), la Russie (15-25, 17-25, 13-27) et la Pologne (19-25, 22-25, 22-25). Le Montreux Volley Master est le tournoi international de volleyball féminin de Montreux(Suisse) qui a lieu chaque année. Cette édition a vu la victoire hier de l'Italie sur la Russie.

TENNIS

Serena Williams amendé après sa défaite en finale

Battue samedi en finale de l'Us Open par la Japonaise d'origine haïtienne Naomi Osaka (20 ans), l'Américaine a écopé hier, d'une amende de 17 000 dollars. Pendant la rencontre, elle a été au cœur d'une polémique avec l'arbitre de la rencontre, le Portugais Carlos Ramos qui l'a avertie à deux reprises pour coaching et pour bris de raquette, avant de la sanctionner d'un jeu de pénalité quand elle s'en est prise verbalement à lui en ce terme, « voleur ». La concernée crie au sexisme de l'arbitre. « J'ai vu des hommes traiter les arbitres de bien d'autres choses. Je me bats pour les droits des femmes et l'égalité. Qu'il prenne un jeu parce que j'ai dit le mot voleur, ça m'a semblé sexiste. Il n'a jamais fait ça à un homme », s'est-elle défendue.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE VOLLEYBALL MASCULIN

Les volleyeurs camerounais au pied du mur

Le coup d'envoi de la compétition à laquelle prend part l'équipe nationale masculine de volleyball sera donné ce jour en Bulgarie. Le Cameroun entrera en scène mercredi face à la Tunisie à 13 heures à Bari (Italie).

M.T
(stagiaire)

Logés dans la poule C, les Camerounais vont affronter mercredi la Tunisie (13 heures), jeudi la Serbie (19h 30 minutes), vendredi l'Australie (16 heures), dimanche les États-Unis (16 heures) avant de terminer le 17 septembre avec la Russie (16 heures). «La Tunisie, on les a vu jouer à la Coupe d'Afrique des Nations(Can). Ils ont un bon jeu stable, ils ont quelques défauts et on va essayer de les contrecarrer. On a toujours eu de la chance contre la Tunisie, les matchs se sont soldés par 3 sets à 2, la plupart du temps en notre faveur. J'ai vu jouer l'Australie l'autre jour en France contre le Japon, ils ont rajeuni l'équipe. C'est une équipe physique un peu à l'image du Cameroun. La Serbie, les États-Unis et la Russie c'est le top level du volleyball mondial, donc on ne va pas être ridicule, on vendra chèrement notre peau»,



avait confié Ndaki Mboulet lors du stage à Yaoundé. L'équipe engagée à cette 19e édition du championnat du Monde de volleyball qui a lieu du 10 au 30 septembre, est entrée en de stage bloqué depuis le mois de juin en vue d'une meilleure préparation au tournoi. Après Yaoundé, elle a établi sa base en Slovaquie et a

disputé des matchs amicaux avec les équipes de certains pays d'Europe. L'heure est à la concentration au sein de la délégation camerounaise. «L'équipe est au beau fixe, le staff médical fait son travail après la récupération des joueurs, le staff technique fait son travail du point de vue technique et la préparation des matchs,

l'administratif fait son travail pour nous donner les meilleures conditions», et selon l'entraîneur Blaise Reniof Mayam, il ne reste qu'aux joueurs de défendre valablement le drapeau du Cameroun pendant cette compétition. L'objectif des uns et des autres est de franchir d'abord le cap du premier tour. «Il faut passer au deuxième tour en essayant de prendre le maximum de points. Si on réussi à gagner deux matchs 3-1, ça nous fait 6 points. Si on arrive à prendre un point contre la Serbie un autre contre les États-Unis et les Russes voir deux, ça ira », a confié le central de l'équipe, Ndaki Mboulet. Le médaillé de bronze au dernier championnat d'Afrique(2017) avec la Tunisie et l'Égypte représentent l'Afrique à cette compétition de 24 équipes, co-organisée pour la toute première fois par l'Italie et la Bulgarie.

MATCH COMORES-CAMEROUN

Seedorf pas déçu de son équipe

Après la rencontre de samedi contre les Comores qui s'est soldée par un nul d'un but partout, le nouveau coach qui disputait son premier match avec les Lions Indomptables, a affirmé n'avoir pas été déçu. «Je ne suis pas déçu parce que je sais que l'équipe a donné tout ce qu'elle a. C'était bien évidemment des conditions difficiles. La différence d'être habitué à jouer sur ce terrain particulier était évidente. Mais l'esprit d'équipe, le fighting spirit pour essayer de se sauver avec la victoire y était. Je ne pense pas qu'une autre équipe viendrait ici pour avoir une journée facile. Non je ne suis absolument pas déçu, mais heureux de l'esprit qu'on a démontré », a déclaré le coach, qui a tout de même reconnu que «ce ne fut certainement pas notre meilleur match». Le match comptait pour la 2e journée des éliminatoires de la Can 2019 et le pays conserve sa place en tête du classement avec 4 points.

Établissement Privé Laïc d'Enseignement Supérieur



Institut Supérieur
des Sciences, Arts et Métiers

**INSTITUT
SUPÉRIEUR DES
SCIENCES
ARTS ET
MÉTIERES**

- Les admissions en Cycle BTS dans les domaines : génie électrique, génie informatique, études médicaux-sanitaires, science et techniques biomédicales se feront uniquement par voie de concours écrits.
- Les admissions en Cycle Licences se feront uniquement sur étude de dossier.

Les dossiers sont déposés dans les locaux de l'ISSAM sis à Minkan
Les concours auront lieu simultanément à l'ISSAM et à l'UNIVERSITE DE DOUALA

Dates de Concours: le Samedi 25 Août 2018 et le Samedi 22 Septembre 2018

• NOS FILIERES •

CYCLE LICENCE

- GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- GENIE INFORMATIQUE
- RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS
- COMMERCE - VENTE
- GESTION
- INFORMATION ET COMMUNICATION
- ETUDES MEDICO-SANITAIRES
- SCIENCES ET TECHNIQUES BIOMEDICALES

CYCLE BTS

- GENIE ELECTRIQUE
- GENIE INFORMATIQUE
- RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS
- COMMERCE - VENTE
- GESTION
- INFORMATION ET COMMUNICATION
- ETUDES MEDICO-SANITAIRES
- SCIENCES ET TECHNIQUES BIOMEDICALES

CYCLE CAPACITE

- CAPACITE EN DROIT

B.P : 25070 - Yaoundé - Messa

Autorisation de création et d'ouverture n° 17-09553 /I/MINESUP/SG /DDES/ ESUP /SDA/DAGS du 22 septembre 2017

Tél : +237 242 718 759 - 696 589 790 - 675 169 749 - 6 56 97 33 91 - 6 78 14 54 30 - 6 63 69 44 13

E-mail : contact@issam.cm - Site web : www.issam.cm